

VARIETES.

LE PETIT VERRE ECONOMIQUE.

Par-devant Maistrillard et son épouse, marchands de vins et liqueurs, a été convenu ce qui suit: "Les sieurs Sariol et Turban contractent association pour l'achat d'un petit quarteau d'eau-de-vie, qu'ils débiteront sur le champ de foire du Landy, à Saint-Denis, les deux dimanches affectés à cette fête, pour les bénéfices être partagés entre eux par moitié; chaque verre de la contenance d'un poisson, ou polichinelle, sera livré au consommateur au prix de 20 cent., etc., etc." Suivent les clauses accessoires.

Le soir du premier dimanche d'exploitation de leur établissement ambulante, les deux sociétaires étaient ramassés par la garde, en loques, meurtris de coups de poing, la tête dénudée à plusieurs endroits par suite de l'enlèvement violent de poignées de cheveux. Leur situation financière et commerciale consistait en un petit baril vide et une pièce de deux sous en caisse.

Aujourd'hui, les voici en police correctionnelle pour rébellion et voies de fait envers les agents de la force publique.

Nos deux négociants étaient partis à Saint-Denis avec leur baril d'eau-de-vie; arrivés à la Chapelle, Sariol dit à Turban:

—Dis donc, je vas boire un polichinelle.

—Eh bien! tu ne te gênes pas, répond Turban; ça n'est pas à toi seul cette eau-de-vie-là; c'est à nous deux.

—C'est juste, répliqua Sariol; alors le polichinelle étant de quatre sous, je vas te donner deux sous.

—Ah! comme ça, t'es dans ton droit; donne-moi deux sous, et bois ton polichinelle.

Sariol donne deux sous, et boit le poisson d'eau-de-vie.

Cent pas plus loin, Turban dit à son tour à Sariol:

—Je vas faire comme toi, je vas me payer un polichinelle.

—Oui, mais tu vas me donner deux sous.

—Certainement, ça va tout seul.

Il boit un polichinelle et rend à son associé la pièce de deux sous que celui-ci lui avait remise un instant auparavant.

Arrivés à la route de la Révolte, Sariol reprend:

—Ma foi, tant pis! je profite du bon marché; puisque ça ne me coûte que deux sous au lieu de quatre, je vas boire un autre verre.

Adhésion de l'associé, auquel il redonne la même pièce de deux sous. Cinq minutes après, celui-ci reprend:

—Au fait, tu as raison, ça ne nous revient qu'à deux sous; c'est pas la peine de s'en passer.

Et il avala un second polichinelle, en rendant une seconde fois la fameuse pièce de deux sous.

Arrivés au petit pont situé à l'entrée de Saint-Denis, nos deux négociants avaient déjà échangé cinq ou six fois l'éternelle pièce de deux sous, et ne cessaient de s'applaudir de leur découverte d'eau-de-vie à deux sous le poisson. Inutile de dire qu'arrivés au champ de foire, ils n'avaient pas la tête parfaitement au commerce, et n'étaient frappés que d'une seule idée, c'est que plus ils buvaient, plus ils gagnaient. Sous l'empire de cette combinaison, ils firent faire la navette à la malheureuse pièce de deux sous, jusqu'au moment où le quarteau fut entièrement vidé; Turban dit alors à Sariol:

—Ah! mais tu m'as fichu dedans, toi; nous avons acheté pour 6 fr. d'eau-de-vie; tout a été débité et nous n'avons que deux sous en caisse!

—Comment, que deux sous?... en tout?

—Mais oui, en tout.

—Alors, t'es un filou, t'as volé la caisse.

De là une explication à coups de poing, l'intervention de la police et le délit commis. Le tribunal les a condamnés chacun à huit jours de prison.

M. X... plaidait devant la...ième chambre, présidée par un de ses plus vieux camarades. Lancé à toute vapeur dans une argumentation serrée, il est interrompu tout à coup par le président.

—M. X... lui dit celui-ci, nous ne saisissons pas bien votre argument...

—Ah bien, mon vieux, je vais t'expliquer la chose, reprend l'avocat, oubliant le tribunal et le public, et ne voyant plus que son vieil ami.

Et le public de rire, comme bien vous pensez.

ETABLISSEMENT 1840.

F. X. BEAUCHAMP,

(successeur de D. Smillie.) Manufacturier et Marchand de BIJOUX, PIERRES PRECIEUSES gardées en magasin, et taillées, polies et montées dans les derniers goûts.

MONTRES et BIJOUX soigneusement et promptement réparés.

No. 134, coin des rues ST. FRANCOIS-XAVIER et FORTIFICATION, presqu'en face du côté droit de la Banque du Peuple. Montréal, 4 mai 1870. 1847

REDUCTION.

GLACIERES GLACIERES C'est le bon temps de se procurer une bonne GLACIERE, A BON MARCHÉ.

UNE réduction de 20 par cent sera faite à tout acheteur, une visite est respectueusement sollicitée.

GEORGE YON, Ferblantier et Plombier, No. 241 RUE ST. LAURENT.

PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No. 114.

AVIS est par le présent donné que Philomène A. Allard, de la Paroisse de Lachine, dit District, a intenté le ou vers le dix Avril dernier, une action en séparation de biens contre Hermenegilde Viau, maintenant absent de cette Province.

MOUSSEAU & DAVID, AVTS. ET PROCUREURS DE LA DITE DAME P. ALLARD.

Montréal, 4 Juillet 1870.

PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal. COUR SUPERIEURE. In re PIERRE LORTIE Failli.

ET TANCREDE SAUVAGEAU Syndic.

SAMEDI, le dix-septième jour de Septembre prochain, le soussigné s'adressera à la dite cour pour obtenir sa décharge en vertu du dit acte

PIERRE LORTIE par MOUSSEAU & DAVID, SES PROCUREURS ad litem

Montréal, 15 Juillet 1870.



AVIS AUX CONTRACTEURS.

Des Soumissions cachetées adressées au soussigné seront reçues à ce bureau jusqu'à MIDI, le 25ème Jour d'AOUT prochain, pour la construction d'une Digue et Régulateur, à la tête du Canal Lachine.

Les plans et spécifications peuvent être vus à ce Bureau, ou au Bureau du Canal Lachine à Montréal le et après vendredi le 22 courant, où on peut obtenir des formes imprimées, pour soumissions et autres informations.

Les signatures de deux personnes responsables qui voudront devenir cautions pour l'accomplissement du contrat doivent être attachées à chaque soumission.

Le Département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 13 Juillet 1870. 24f.

DANS LA COUR SUPERIEURE POUR LE BAS CANADA.

PROVINCE DE QUEBEC. District de Montréal.)

Le huitième jour de juillet mil huit cent soixante-et-dix.

[No. 1,444.]

DAME PHILOMENE ALLARD, ci devant de la Paroisse de St. Laurent, dans le District de Montréal, et maintenant de la Paroisse de Lachine, dit District. Demanderesse: rs. HERMENEGLDE VIAU, Cultivateur, ci-devant de la dite Paroisse de St. Laurent, dit District, et actuellement absent de cette Province, Défendeur.

IL EST ORDONNÉ, SUR LA MOTION DE

MM. Mousseau & David, Avocats de la Demanderesse, en autant qu'il appert par le retour de Paschal Leclerc, un des Huissiers de cette Cour, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile dans la Province de Québec en Canada et ne peut être trouvé dans le District de Montréal, que le dit Défendeur soit par un avertissement à être deux fois inséré en langue française dans le papier-nouvelles de la dite cité appelé L'Opinion Publique, et deux fois en langue anglaise, dans le papier-nouvelles de la dite cité appelé Canadian Illustrated News, notifié de comparaitre devant cette Cour, et là de répondre à la Demande de la dite Demanderesse sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement et sur le défaut du dit Défendeur de comparaitre et de répondre à telle demande dans la période susdite, il sera permis à la dite Demanderesse de procéder à la preuve et Jugement comme dans une cause par défaut,

(Par ordre)

HUBERT, PAPINEAU & HONEY, P. C. S.

N. CODERRE, MARCHAND-TAILLEUR, No. 208, rue Notre-Dame, en haut chez MM. BARRET et PRICE, Montréal, où l'on trouvera des DRAPS, CASIMIRES et WEEDS

de toutes sortes et des goûts les plus nouveaux. Il est prêt à exécuter avec ponctualité toute commande que l'on voudra bien lui confier à des prix très modérés. Montréal, 4 mai 1870. 18zz

LEGGO & Cie.,

LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPISTES, STEREOTYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTHO-LITHOGRAPHES, PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS.

Bureau: No. 10, Place d'Armes. Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine. MONTREAL.

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

A L'ENSEIGNE DU CADENAS D'OR

VOUS trouverez les meilleures GLACIERES, BARATTES AU BEURRE, et BARATTES pour faire la CREME A LA GLACE. Le soussigné a aussi à son emploi des FERBLANTIER, PLOMBIERS, COUVREURS en tôle galvanisée, ferblanc et en tôle, aussi toutes espèces de réparations faites à ordre. L. J. A. SURVEYER, 524 Rue Craig, Montréal. 23q

S. B. SCOTT ET CIE. AGENT POUR la nouvelle machine à Coudre sans bruit de WHEELER et WILSON, qui a gagné deux MEDAILLES D'OR.



Cette machine a été perfectionnée dans une telle manière, que ses forces sont beaucoup augmentées. Elle travaille avec la plus grande facilité, cousant six plis d'étoffe de laine. Aussi fait-elle son ouvrage presque deux fois aussi vite que les machines à navette et en même temps est moins sujette à se déranger.

Les Sœurs Grises et autres associations du même genre nous écrivent comme suit à l'égard de ces excellentes machines, et c'est un fait significatif qu'aucun de ces noms ne se trouve en témoignage de l'excellence d'aucune autre sorte que la WHEELER et WILSON.

A Messieurs S. B. SCOTT ET CIE. Messieurs.—Nous, les soussignées, Sœurs de Charité, certifions avec plaisir que, après une épreuve de dix ans, nous avons trouvé les machines à coudre de WHEELER et WILSON supérieures sous tous les rapports à toutes autres dont on se sert dans notre institution.

Leur mécanisme est fort et parfait, et avec très-peu de soin elle ne se dérangent jamais. SCUR COUTLER, SEUR BAYEUX, Hopital Général.

Couvent des Sœurs Grises, A Messieurs S. B. SCOTT ET CIE.

Messieurs.—Nous avons beaucoup de plaisir à pouvoir recommander les machines à coudre de WHEELER et WILSON (dont vous êtes les agents) à tous ceux qui pourront avoir besoin d'un article aussi utile qu'une machine à coudre. Après dix ans d'expérience nous pouvons parler avec toute confiance, non-seulement de leur utilité, mais encore de leur supériorité sur toute autre machine dont nous avons fait épreuve dans notre institution.

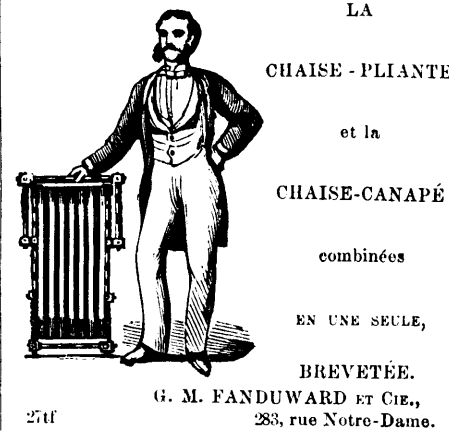
Ces machines ont trois avantages d'une grande importance—rapidité de mouvement; pouvoir de s'adapter à une grande variété d'ouvrage et de matériel; et peu, et même nulle dépense pour réparations. SEUR MARIE, Couvent de la Providence, Sœur de Charité.

On demande des agents partout pour vendre les machines à coudre perfectionnées de WHEELER et WILSON, auxquels les termes les plus libéraux seront offerts. S. B. SCOTT ET CIE. No. 354, RUE NOTRE DAME. 25

C. T. DORION, HORLOGER ET BIJOUTIER No. 86 RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

BONNE NOUVELLE! OUVERTURE DE L'HOTEL DU CANADA RUE ST. GABRIEL, MONTREAL. \$1 PAR JOUR SEULEMENT.

Cet Hôtel, qui vient d'être réparé et meublé à neuf, offre tous les avantages possibles aux marchands et en général à tous ceux qui visitent Montréal. On y trouve tout le confort désirable, et le service se fait avec une extrême régularité et sur un haut pied. Cet hôtel a été ouvert jeudi, le 6 mai, par M. G. B. Ware propriétaire, et F. X. Fortin gérant, et ces Messieurs sollicitent respectueusement une visite pour s'assurer des avantages que l'on offre pour la modique somme d'une piastre par jour. M. Fortin est canadien, et ses capacités comme hôtelier sont généralement connues. Pension sans chambres à des prix très modérés. 20z



GEORGE YON, PLOMBIER ET FERBLANTIER, 241, Rue Saint Laurent, 241, MONTREAL.

MANUFACTURIER DE GARDE-MANGER REFRIGERATEURS

Constructeur de Fournaises à Air chaud POSEUR DE TUYAUX A GAZ, BAINS ET CLOSETS.

Toutes commandes exécutées avec soin. 4 mai. 18z

CAMPBRE ANGLAIS RAFFINÉ. GRAINES FRAICHES DE JARDINS ET DE FLEURS A VENDRE PAR J. E. D'AVIGNON, PHARMACIEN, DISPENSARIE DE LA CITE Vis-à-vis Mussen, 252, RUE NOTRE DAME, 252 MONTREAL. 18z

NOUVEAU MAGASIN D'APOTHAICARE, 363, RUE STE. CATHERINE, (Près de la rue Amherst.)



Le Soussigné offre en vente un assortiment complet de Drogueries, produits Chimiques, Parfumeries, Huiles, Bois de Teinture, Médicines Patentes, Brayers, Eponges, Brosses à Cheveux, Brosses à Ongles, Brosses à Dents, Brosses à Barbe, Eau de Cologne, Sangues, Savons de Toilettes, en grande variété. Aussi un assortiment de Papeteries, Journaux, Timbres-Poste, etc., etc. Toutes Prescriptions de Médecins seront remplies avec le plus grand soin. JAMES GOULDEN. Montréal, 26 mai 1870. 21az

L. P. DUFRESNE, MARCHAND DE Montres en or et en argent, Bijouteries, etc. 88, RUE St. JOSEPH, MONTREAL. MONTRES ET BIJOUTERIES RÉPARÉES ET GRAVÉES

E. POITRAS, FERBLANTIER ET MARCHAND DE POELES DE TOUTES SORTES. 65, RUE ST. JOSEPH. (Vis-à-vis l'Hôtel Rapin) MONTREAL. Ordres pour Fournaises à Air-Chaud, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Poêles de Cuisine et de Salles, Fournitures de Poêles, etc., etc., exécutées avec diligence. Ordres pour Couvrir en ferblanc et en tôle, et se charge de la réparation des couvertures, le tout fait avec promptitude. PRIX EXTREMEMENT MODERES. 18z

DÉPARTEMENT DES DOUANES. Ottawa, 30 Juin, 1870. L'ESCOMPTE AUTORISE sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 10 pour cent. R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes. L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier. 6d

THOMAS MUSSEN, Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISES, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabrications de renom, TAPIS ET PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry, ORNEMENTS D'EGLISES, Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc., 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 4 mai 1870. 18zz

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publie tous les Samedis à Montréal, Canada. Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE.....\$4.00 par an. PAR NUMERO.....10 Centimes.

CLUBS. Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile. Le port des numéros envoyés par la Poste sera payé par l'Editeur. Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Editeur. On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centimes la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE: 10-PLACE D'ARMES-10 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS: 319-RUE ST. ANTOINE-319

"L'Opinion Publique" JOURNAL POLITIQUE ET LITTERAIRE Publié tous les Jaudis à Montréal, Canada.

Par GEORGE E. DESBARATS & Cie. ABONNEMENT.....\$2.50 par année Aux Etats-Unis.....3.00 Par numéro.....5 Centimes Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal. ANNONCES.....10 Centimes la ligne 1re fois 5 Centimes " 2me " &c. Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.

FRAIS DE POSTE-ATTENTION! Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centimes par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail entraînerait une dépense de 2 centimes qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à l'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 10 Place d'Armes, Montréal. Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 10 Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.